

Plate-forme des Coordinateurs de l'Accueil Temps Libre dans les Communes de la Province de Namur

Responsabilités, dominos dynamiques

Prévenir, anticiper pour mieux accueillir les enfants



Différentes situations du quotidien

- L'accueillante est seule... un accident arrive
- C'est l'heure de la fin de l'accueil, un enfant est toujours là
- Il y a plus d'enfants que prévu
- Un adulte manifestant des comportements agressifs ou n'étant pas dans son état normal se présente à l'accueil extrascolaire
- Un enfant est déposé devant le milieu d'accueil qui n'est pas encore ouvert

Différentes situations du quotidien (2)

- Un enfant quitte seul le local d'accueil
- Un enfant ne se sent pas bien depuis le début de la journée. Il a rencontré différents acteurs de l'accueil et de l'école au cours de sa journée...
- Un accueillant n'est pas là, il est malade et ne parvient pas à prévenir le responsable de projet
- La personne qui vient rechercher l'enfant n'est pas sur la liste remise à l'accueillante. Cette dernière ne connaît pas la personne.

Différentes situations du quotidien (3)

Dans la cour, les parents sont là et discutent entre eux.
L'accueillant est là aussi... l'enfant fait une bêtise

Lors d'un déplacement en groupe, un enfant traverse de sa propre initiative

Il y a des travaux dans le milieu d'accueil ou des difficultés ponctuelles avec le lieu utilisé, le matériel est défectueux

Un enfant manifeste des comportements violents, agressifs

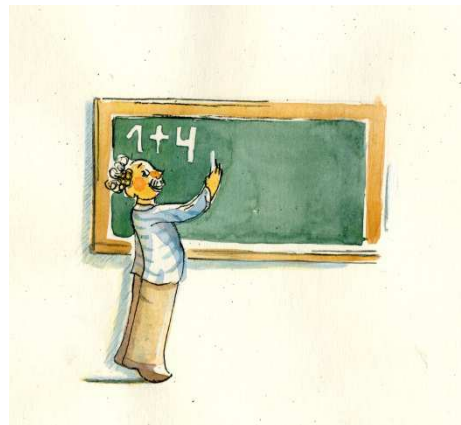
Un enfant présente des signes de maltraitance

....

Méthodologie de travail ...

- Des situations quotidiennes qui questionnent : 35
 - => analyse systématique
 - Qui sont les **acteurs** potentiellement concernés ?

Acteurs ?



Les enfants sont là

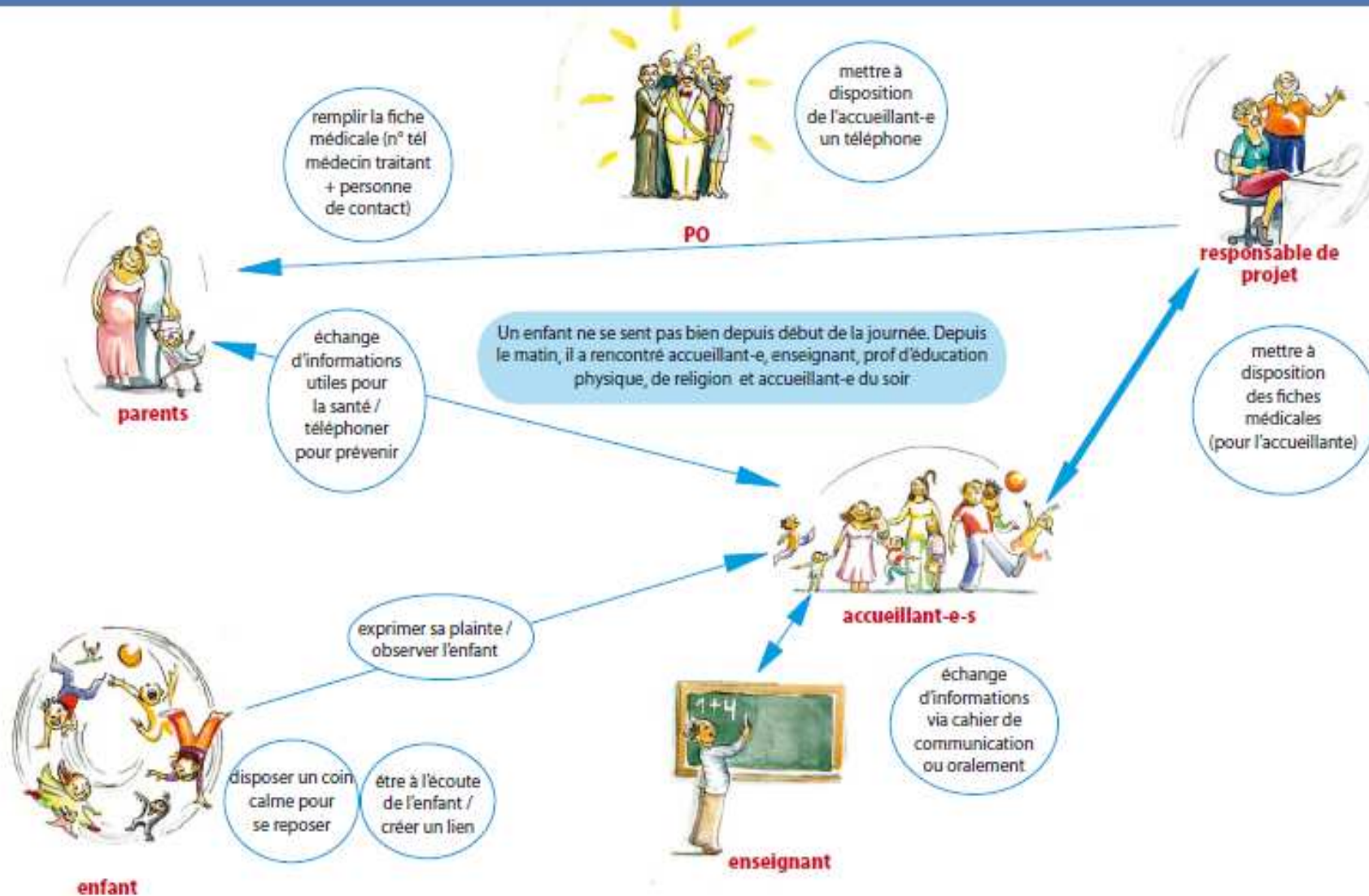
- Des situations quotidiennes qui questionnent : 35
 - => analyse systématique
- Qui sont les **acteurs** potentiellement concernés ?
- Que peuvent-ils faire pour prévenir ces situations ?
 - Quels enjeux pour les enfants, leur famille, les accueillantes, les responsables de projet,....? Quels moyens ? Quelles pistes de solution ?
- Que peuvent-ils faire pour gérer au mieux le cas échéant?

Une conviction tout au long du travail

Chacun, à l'endroit où il se trouve, en prenant ses responsabilités peut faire évoluer une situation...

Le plus souvent, il est nécessaire d'articuler les points de vue pour trouver des pistes ajustées à chaque **contexte**.

Situation 8 - un enfant ne se sent pas bien depuis le début de la journée. Il a rencontré l'accueillant-e du matin, le surveillant de la cour, sa titulaire, la prof d'éducation physique, le maître de religion, l'accueillant-e du soir.



Quid de la responsabilité alors ?


Les circonstances d'une situation particulière permettent de déterminer comment la responsabilité des uns et des autres est engagée.

- Le présent outil ≠ un code de conduites intangibles ou rigides

Différentes parties de l'outil

- **Partie 1** : introduction de la brochure – Éléments précisant la notion de responsabilités
- **Partie 2** : 19 fiches situations, des personnes susceptibles d'être concernées par la situation, des propositions de moyens de prévention à mettre en œuvre, voire des moyens de gestion.
- **Partie 3** : au travers de fiches transversales, des points d'attention à avoir dans la mise en œuvre de certains moyens
- **Partie 4** : un index et une bibliographie générale.

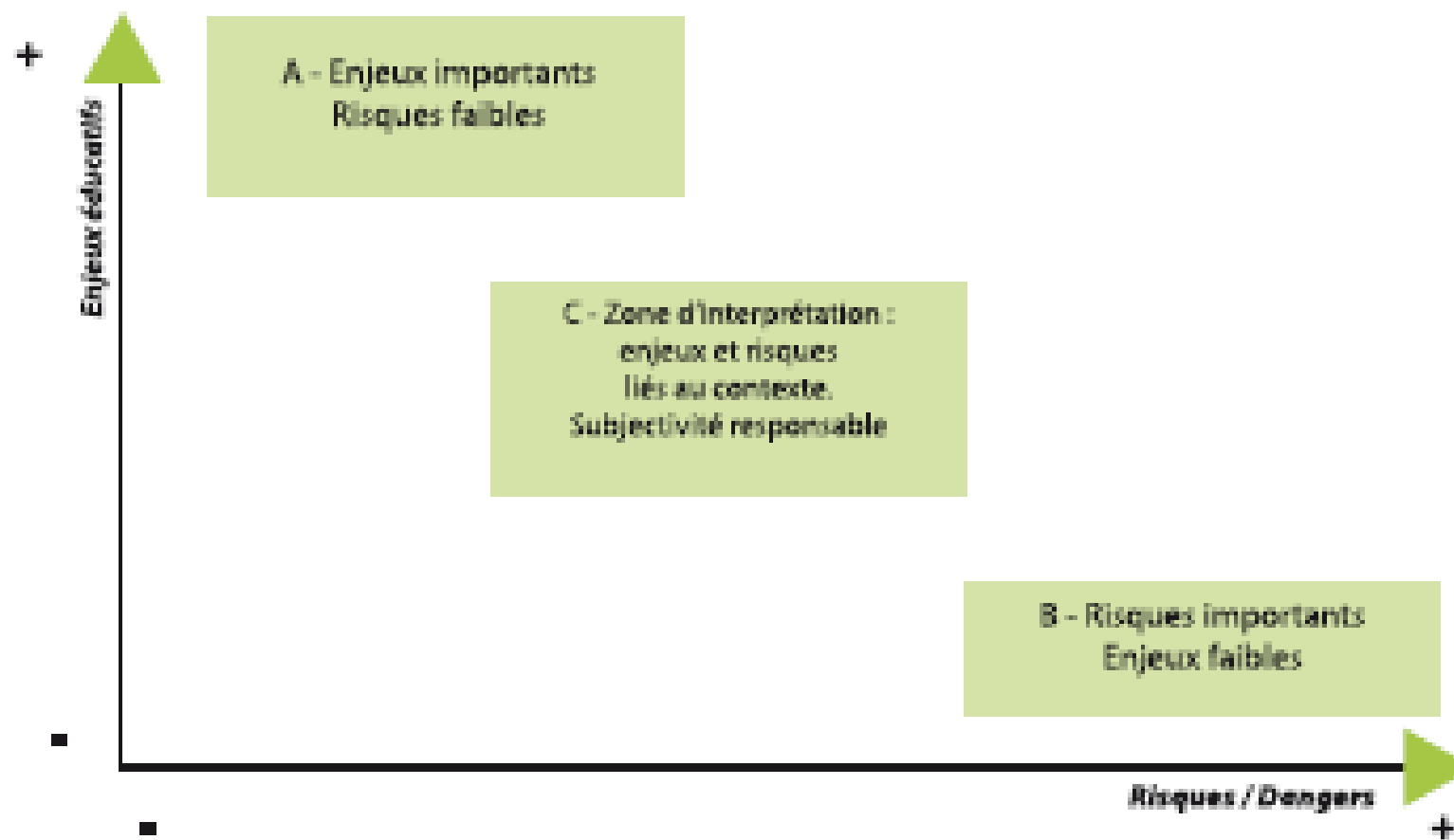
Fiches transversales

- Elaboration d'un ROI 
- Elaboration d'une fiche santé
- Elaboration d'une fiche d'inscription
- Relations ALE- utilisateurs – accueillante sous statut ALE
- Rappel des socles de base pour la formation des accueillantes et des responsables de projet
- Elaboration d'un règlement de travail

Se poser les bonnes questions

- Dominos dynamiques = un outil de questionnement
 - Rassemble un ensemble d'éléments à prendre en compte (prévention et gestion)
 - Invite à regarder une situation du point de vue de différents interlocuteurs : enfant/ accueillantes / parents / responsable de projet /...

Enjeux / Risques



Prévention : entre moyens humains et techniques

Il y a lieu de différencier les situations où l'enfant est malade (les signes de maladie se sont amplifiés durant la journée) de celles où l'enfant est déjà atteint d'une affection connue (nécessité d'administrer des médicaments, traitement prévu à accès aux informations médicales le concernant !)

- Quels sont les moyens mis en place dans le MA quand un enfant ne se sent pas bien ?
- Quels moyens (attitudes, dispositif), l'accueillant-e peut-il/elle mettre en place pour que l'enfant puisse exprimer ses besoins et ici en l'occurrence sa plainte ?
- L'encadrement prévu est-il suffisant pour permettre la disponibilité de l'accueillant-e pour créer du lien, pour observer les enfants et être à l'écoute de leurs besoins ?



- Quelles consignes les accueillant-e-s ont-elles reçues à la gestion de cette situation ? quant à l'administration éventuelle de médicaments ? Comment les accueillant-e-s ont-ils/elles accès aux informations médicales utiles concernant chaque enfant ?
- L'infrastructure est-elle adaptée aux besoins de l'enfant (coin doux, infirmerie, ...) et permet-elle le cas échéant d'isoler un enfant pour lui permettre de se reposer (par exemple) ?
- Quel est le mode de communication prévu pour assurer le relais entre les différents intervenants de la journée qui ont côtoyé l'enfant (téléphone, message par SMS, internet, cahier de communication, ...) et qui ont pu collecter des informations sur son état de santé ?
- Un téléphone est-il disponible, pour le cas échéant, prévenir les parents, appeler un médecin ?

Gestion de la situation par l'accueillant-e

Plusieurs accueils extrascolaires mettent à disposition des accueillant-e-s un carnet pour communiquer des informations utiles aux autres intervenants de la journée (enseignants, autres accueillant-e-s). Ils/Elles y notent des informations transmises par les parents ou à transmettre aux parents.

- Comment les signaux d'inconfort de l'enfant, voire sa plainte sont-ils accueillis ? pris en compte par les accueillant-e-s ?
- Comment peuvent-ils/elles aménager un espace plus calme pour permettre aux enfants de se reposer ? Ont-elles accès à un matériel adéquat : couchettes, matelas dans les classes de maternelles, autres ?
- Comment les parents qui ont exprimé une inquiétude ou une demande d'attention particulière à propos de leur enfant peuvent-ils être rassurés sur l'évolution de l'état de leur enfant ? Accès à une permanence téléphonique ?
- Les parents ont-ils eu l'occasion de prévenir quelqu'un ? Sont-ils joignables ou ont-ils mis en place un relais pour l'être ?
- A partir de quels signes préviendra-t-on les parents s'il est nécessaire de venir rechercher l'enfant ?
- Les accueillant-e-s sont-elles informées des conduites à tenir pour la prise en charge d'un enfant qui se blesse, a mal à la tête ? (cfr formation Bosses & bobos – voir situation 1)
- Quels sont les moyens dont les accueillant-e-s disposent pour entrer en contact avec les parents, le médecin traitant ?

De l'échange entre les différents intervenants

- Quels échanges existent-ils entre les enseignants et les accueillant-e-s ? Disposent-ils en commun d'un cahier de communication, d'un casier, d'une boîte vocale, d'un espace de rencontre ?...

- Quelle est l'implication de l'enseignant par rapport à son rôle de relais entre les parents et l'accueillant-e ?
- Dans les écoles, quelle place les accueillant-es ont-elles au sein du personnel éducatif ?

Expérience intéressante

Certaines écoles consacrent une de leurs 3 journées de formation continuée obligatoires à des thématiques auxquelles tout le personnel est convié à réfléchir. Ces formations peuvent se dérouler in situ sous forme de « journées pédagogiques ».

Ressources

- Voir fiches transversales
 - Fiche d'inscription + fiche médicale
 - Fiche élaboration d'un ROI
- Voir aussi situation 1 accueillante seule – un accident arrive

On manque de moyens...

- Cela ne nous dégage pas de nos responsabilités

Enjeu global :

fournir les conditions pour
un accueil de qualité des enfants

- Quels moyens existent ? Comment les mobiliser ?

Lors de rencontres avec les coordinateurs ATL, travail sur les moyens mis en œuvre par chacun

Constats :

« Ce qui pour l'un est un problème, ne l'est pas pour l'autre »

« La pratique de l'un enrichit celle de l'autre »

Des solutions simples à mettre en œuvre pour des problèmes complexes

- Approche multi-modale
 - ex. le ROI n'est pas un moyen magique... il est intéressant pour définir le cadre, mais il ne suffit pas à lui tout seul.
 - Chacun doit être convaincu de la part qui lui revient de prendre : ex : rappeler la règle, prendre des assurances, s'articuler avec les partenaires (ex. ALE)
 - Importance de se coordonner

Le bon sens n'est pas partagé
Rien n'est évident !

Fiche T 1 - Elaboration d'un ROI

Cette fiche vise à aider les responsables de projet, les PO et les accueillant-e-s à concevoir un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)



Qu'est-ce qu'un ROI ?

Le Règlement d'Ordre Intérieur permet de

- déterminer les modalités pratiques du fonctionnement du MA ;
- établir de manière claire les droits et obligations des différents partenaires qui le signent et donc de responsabiliser ces derniers ;
- prévenir certains problèmes et contestations et déterminer des modalités de gestion des problèmes.

Le ROI est aussi un élément constitutif du projet d'accueil. En effet, l'article 20 §3 du Code de qualité précise que le projet d'accueil comporte au moins les informations suivantes

- le(s) type(s) d'accueil organisé(s) ;
- le règlement d'ordre intérieur, au moins lorsque celui-ci est requis par la réglementation qui régit le milieu d'accueil ;
- le contexte institutionnel dans lequel s'insère l'organisation de l'accueil ;
- le mode de fixation de la participation financière des personnes qui confient l'enfant ;
- la qualification du personnel ;
- la description des choix méthodologiques ainsi que des actions concrètes mis en œuvre pour tendre vers les objectifs du Code (c'est-à-dire le projet éducatif du milieu d'accueil).

Il est donc indispensable que le ROI soit conçu en cohérence avec le projet éducatif.

Le ROI a deux fonctions principales : informer et responsabiliser. Il est un contrat entre les parties qui le signent. La signature des parties constitue un engagement à le respecter / à le mettre en œuvre.

Informer

1. A qui est-il destiné prioritairement ? Entre quels partenaires permet-il de clarifier les droits et obligations ? Le plus souvent, dans le cas de l'accueil extrascolaire, il s'agit des personnes qui confient l'enfant et des organisateurs de l'accueil (au moins le responsable de projet et le PO et au plus les accueillant-e-s)
2. Quelles sont les informations utiles ?
 - Qui est le Pouvoir Organisateur de l'accueil extrascolaire ? Qui est le responsable de projet ? Qui sont les accueillant-e-s ?
 - Qui les accueillant-e-s / les parents sont-ils tenus d'informer en cas de problème ? Quelles sont les personnes de contact ?
 - Comment fonctionne le milieu d'accueil ? horaires, lieux, téléphone,
3. Année concernée : indiquer la date permet de vérifier que le document est toujours d'actualité.

Elaboration d'un ROI – page 85

- Qu'est-ce qu'un ROI ? À quoi sert-il ?
 - Conseils pour la formulation des règles
- En cas de non respect des règles
- Relecture en fonction du destinataire prioritaire
- Éléments de Forme du ROI

Qualité de l'accueil

- ne se définit pas in abstracto mais bien en contexte...
=> chacun des acteurs est porteur du projet

Importance du projet d'accueil : des choix éducatifs, la manière de les mettre en œuvre, les espaces et le matériel mis à disposition, leur aménagement, la formation des accueillantes, ... différents paramètres peuvent être activés.

Importance de déterminer un cadre de travail commun => nécessité de temps de rencontres bien préparées (pas nécessairement beaucoup)

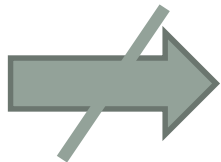
L'accueil extrascolaire

- Un espace où se déploient de nombreux enjeux éducatifs (vivre ensemble, participation, temps de vie quotidien (repas, détente,...activités/jeux, projets, ...)
- Voir Référentiel 3-12 « *Accueillir les enfants de 3 à 12 ans, viser la qualité* »



L'accueil extrascolaire

- Apprendre, vivre ensemble, suppose des prises de risques dans un cadre défini (pour des enfants d'âge différent), et qui se répète de jour en jour
- Assumer ses responsabilités



Restreindre les possibilités d'agir des enfants



Ajuster les possibilités / les conditions
aux intérêts et aux possibilités des enfants
accueillis et aux contraintes (le moins possible) –
Transformer les contraintes en ressources !

- 
- Vos questions et commentaires

visionnement du DVD du groupe OK GO
« This too shall pass »